



Paris le 18 avril 2020

Hommage à notre avocamarade Emmanuelle BOUSSARD-VERRECCHIA

Emmanuelle BOUSSARD-VERRECCHIA nous a quittés.

Avocate résolument engagée aux côtés des salarié.e.s et des syndicats, formée par Tiennot Grumbach dont elle partageait l'humanisme et l'approche militante du droit, elle a fait de la lutte pour l'égalité et contre toutes les discriminations le combat de sa vie.

Investie dans d'âpres et intenses combats syndicaux pour faire reconnaître et réparer la discrimination touchant les salariés élus et mandatés, elle a également apporté une contribution inestimable à la cause des femmes au travail, comme avocate dans les prétoires mais aussi par son action auprès des pouvoirs publics. Plus largement, elle dénonçait et combattait l'arbitraire et les systèmes d'oppression au sein de l'entreprise, dans le but de rendre effectifs les droits de tous, y compris des travailleurs invisibles. Cet apport à la construction de multiples pans du droit du travail est amplement reconnu.

Emmanuelle a, jusqu'au bout, partagé avec ceux qui l'entouraient ses réflexions toujours pertinentes, son énergie communicative et sa détermination inébranlable face à l'injustice. Toute sa vie, elle a inscrit ses batailles judiciaires dans une démarche collective, avec les salariés qu'elle défendait, comme au sein de notre syndicat où elle a longtemps co-présidé la Commission pour l'égalité et contre la discrimination. On se souvient en particulier de sa lutte pour les droits des Mineurs de 1948. Elle est aussi la première à avoir ouvert la voie de l'action de groupe en matière de discriminations.

Nous n'oublierons pas la force de ses convictions et son courage, son humanité et son empathie, qui fondaient une personnalité ouverte à l'autre, humble et gaie, férue de débats et qui concevait les luttes pour l'égalité auxquelles elle a tant donné comme une ode à la vie.

La poursuite des combats qu'elle a menés est l'hommage le plus fort que nous lui rendons.

Nos affectueuses pensées vont à sa famille et à ses proches.

Ses obsèques auront lieu dans un cadre strictement familial mercredi 22 avril. Nous nous réunirons autour d'une cérémonie commémorative pour célébrer ensemble sa mémoire lorsque les circonstances le permettront.